

Joyeuses fêtes !

Journal Municipal

Ville de La Ferté-Macé



N° 13
NOV. 2019

AGENTS DE SECURITE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)



A La Ferté-Macé, ville de 5 810 habitants (population légale du 1er janvier 2019), la tranquillité publique est assurée avec l'appui d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Ce CISPD permet d'avoir une coordination des services intervenant en matière de prévention ou de traitement de la délinquance : mairie, agglo, gendarmerie, justice, services sociaux, éducation nationale...

Durant l'été 2018, les incivilités ont été le fait de personnes en échérence dont plusieurs fertois. En lien avec la gendarmerie et le Procureur de la République, de nombreuses actions ont été menées pour lutter contre les troubles à l'ordre public : convocations par le maire avec rappels à l'ordre, nombreuses amendes, présence renforcée de la gendarmerie, perquisitions, arrêté municipal anti regroupements, mesures d'accompagnement individualisées par les services sociaux. Tout le monde s'accorde à dire que la situation s'est, depuis, améliorée.

Vu les résultats obtenus grâce à cette coopération renforcée et à l'occasion du départ en retraite de l'un des policiers municipaux, nous mettons en place

MOBILITÉ

Votre voiture vous coûte très cher ou vous ne disposez pas de véhicule pour vous déplacer aux abords de la ville ou sur le territoire de Flers Agglo. Plusieurs possibilités s'offrent à vous.

NEMUS : TRANSPORTS PUBLICS DE FLERS AGGLO

Transport à la demande (TAD) sur l'ensemble du territoire :

Ce service souple et économique permet de se déplacer sur toutes les communes de Flers Agglo, sur simple réservation téléphonique. La réservation est possible entre 15 jours et jusqu'à 17 h la veille du déplacement au prix d'un titre Némus (1,10€). Selon les disponibilités du service, un horaire vous sera proposé et confirmé par e-mail ou par SMS. Attention toutefois, le TAD ne peut pas être réservé si le trajet est possible avec une ou plusieurs lignes du réseau (urbaines, régulières, scolaires).

Liste des arrêts desservis par le service :

Ancienne gare SNCF, Bas de Maure, Zone du Parc, E.R.E.A / Hôpital, Place Neustadt, Stade (Bd Hamonic), Antoigny Mairie.

Covoiturage avec Karos :

Entre votre domicile et votre travail, il existe «Karos», l'application mobile dédiée au covoiturage courte distance. Une solution économique et respectueuse de l'environnement. Simple d'utilisation, intuitive, pratique et flexible pour le quotidien, l'application Karos est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones via l'App Store ou Google Play.

Le conducteur reçoit 1,50 € minimum par trajet, le passager règle 1,10 € maximum par trajet (dans la limite de 40 km).

une organisation complémentaire à l'action de la gendarmerie en recrutant des Agents de Sécurité de la Voie Publique (ASVP). Ces ASVP en tenue et munis d'une carte professionnelle auront pour mission de faire respecter la réglementation routière et des règles de publicité, de dresser des procès-verbaux, de participer aux missions de prévention et de contribuer au bon déroulement des manifestations.

Ils auront par conséquent, toutes les compétences pour œuvrer activement pour la tranquillité publique. Ils seront opérationnels dans le courant du 1er semestre 2020.

Notre rigueur de gestion a permis une baisse des charges de fonctionnement. Cela nous autorise ces embauches à venir.

Simultanément, nous avons redonné du pouvoir d'achat aux fertois en baissant les impôts :

- En 2009 : La ville intégrée dans la CDC du Pays Fertois : la taxe sur le foncier bâti était de 23,48%
- En 2019 : La ville intégrée dans la Communauté d'Agglo de Flers : le taux est de 23,37%, dont 16,98% affecté à la part communale, soit un gain en euros constants de 100€.

Le prix de l'eau a également baissé : pour une consommation de 120m³, un gain de près de 150€.



Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien sincèrement,
Jacques Dalmont
Maire de La Ferté Macé
Vice-Président de Flers Agglo

Location de Vélo à Assistance Electrique :

Les pistes cyclables sont terminées : Boulevard de la Forêt d'Andaine, Route de Bagnoles et Rue Félix Désaunay. Flers Agglo propose un service de location de vélo sur ses 42 communes. Vélo à Assistance Electrique, mais aussi les casques, gilets fluorescents et antivol sont ainsi mis à disposition des habitants pour 1, 3 ou 6 mois (30€ pour un mois) dans la limite des stocks disponibles. Si vous le souhaitez, le vélo peut vous être livré à domicile. Contact Mobylis, Tél. : 06 72 77 60 79.

Contact : Agence Némus,
6 place du Général de Gaulle
61100 FLERS
Tél. : 02 33 65 80 80
Site web : nemus.flers-agglo.fr

Némus
Les transports publics de Flers Agglo

LE RÉSEAU CAP ORNE : RÉGION NORMANDIE

Vous souhaitez vous rendre en plusieurs points de la ville, sachez qu'il est possible de les relier grâce aux liaisons de bus CAP Orne.

Avec la ligne 20 (Alençon, La Ferté-Macé, Flers) 5 arrêts sont possibles toute l'année: Stade (Bd Hamonic), ancienne gare SNCF, place Neustadt, lycée des Andaines, Bas de Maure, Centre Leclerc.

Les lignes suivantes fonctionnent uniquement durant la période scolaire :

- Ligne 21 (La Ferté-Macé, Carrouges, Alençon).
- Ligne 22 (La Ferté-Macé, Champsecret, Domfront-en-Poirie).
- Ligne 31 (Argentan, La Ferté-Macé, Bagnoles de l'Orne Normandie).

A noter : Tarif unique de 2 € partout dans l'Orne.

Contact : Cap Orne,
Tél. : 02 33 81 61 95
Mail : pit.transports@orne.fr
Site web : www.orne.fr

CAP ORNE

TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE PROGRAMMÉS

Plateaux et trottoirs du Foyer Résidence – Rue aux Cordiers - Rue des Fossés St-Denis – VC 17, 18 et 15.
Coût estimé à 150 000 €

Trottoirs rue Chauvière, coût estimé à 3 000 €. L'assainissement est réalisé par Flers Agglo

EGLISE

Réfection de la Tour nord de l'Eglise Notre-Dame : la première phase des travaux aura lieu au 1er semestre 2020 pour un coût estimé à 491 245 € HT.

BOURG D'ANTOIGNY

Aménagement du bourg d'Antoigny, 480 000 €.

Travaux financés par FLERS AGGLO concernant la Ville

PLACE NEUSTADT

Le projet dans les cartons depuis 25 ans sera terminé à l'été 2020. La sécurité en sera fortement améliorée. Rappel du coût global 400 000 € dont 35% financés par Flers Agglo.

ZONE BEAUREGARD

assainissement et travaux de voirie seront réalisés en janvier-février 2020, pour un coût global de 400 000 € dont 20% financés par Flers Agglo.

FRICHE "BRICOMARCHE"

Les travaux pour l'installation de l'entreprise "Ferté-Couture" sont commencés. Coût 2 100 000 € financés à hauteur de 54,16% par Flers Agglo

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

RENOVATION DE L'HABITAT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), jusqu'à fin août 2020

Bénéficiez de conseils et d'aides financières pour rénover votre logement avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les 42 communes de Flers Agglo. Mandaté par la communauté d'agglomération Flers Agglo, le CDHAT est à la disposition des propriétaires pour les aider à rénover leur logement.

Vous envisagez des travaux de rénovation thermique ou adaptez votre logement pour une meilleure autonomie, vous pouvez bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement technique. Des professionnels répondent gratuitement à toutes vos questions : Ai-je droit aux aides ? Pour quels travaux ? Quels sont les documents à fournir ? Qui réalisent les travaux ? Puis-je choisir mes artisans ?

Il suffit de pousser la porte du Laboratoire de l'Habitat, rue d'Hautvie. Des fertois l'ont fait, pourquoi pas vous ?

VOICI QUELQUES EXEMPLES :

Rénovation d'un pavillon des années 1960 très dégradé : Des travaux importants ont été réalisés : couverture, plomberie, électricité, isolation thermique, chauffage, ventilation pour un montant de 66 932€ TTC. Les propriétaires ont bénéficié de subventions (Anah, Flers Agglo et Chèque Eco-Energie Région Normandie) non remboursables, représentant 58% du montant total des travaux. Cela leur a aussi permis un gain énergétique de 79% (étiquette énergie de F à C).

Travaux de rénovation énergétique : Pour des travaux réalisés (vmc, insert, ballon d'eau chaude, isolation, changement de fenêtres) s'élevant à plus de 15 000€, les propriétaires ont bénéficiés de 65% d'aides et un gain énergétique de 29%.

Travaux d'adaptation : Pour le remplacement d'une baignoire par une douche à l'italienne et la pose d'une barre d'appui et d'un siège de douche, le montant des aides à atteint 55%.

Quelque soit votre projet, prenez rendez-vous au Laboratoire de l'Habitat !

Il y a différents type d'aides.

Un conseiller sera à disponible pour répondre à vos interrogations, sur rendez-vous, au 02 31 53 73 73.

A ce jour 49 logements ont été rénovés pour un montant de 817 037 € de travaux dont 360 623 € d'aides. Les travaux ont été majoritairement réalisés par des entreprises locales.

Une nouvelle OPAH pourrait être lancée ensuite sur 5 ans sur l'ensemble de Flers Agglo.

Attention : ne commencez pas vos travaux avant le dépôt de la demande de subvention.

Contact : Laboratoire de l'Habitat
Tél. : 02 31 53 73 73
26-28 rue d'Hautvie
1er et 3ème jeudi du mois, de 8h30 à 12h30

TEPCV : FIN DU PROGRAMME

Finalisation des TEPCV, Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte :

La ville retenue en 2016 s'est engagée dans cette démarche de transition énergétique.

- Eclairage public :** Depuis le remplacement des ampoules par des LED en 2017, la coupure de nuit et l'abaissement de l'éclairage, la consommation qui s'élevait à 9092 kWh va diminuer à 3200 kWh pour l'année 2019. Les puissances de comptage sont également réduites. Exemple pour la rue Martin Luther King : 40 points lumineux remplacés en 2018, désormais tout l'éclairage est en LED. L'abonnement passe de 6.7 kVA à 3 kVA. La facture qui s'élevait à 1 716,72 € en 2017 s'élèvera à moins de 850 € en 2019, soit une économie d'environ 50%.
- Les pistes cyclables** sont terminées : Coût des travaux 280 000 € (Subvention du Ministère de l'Environnement : 200 000 € / Ville de La Ferté-Macé : 80 000 €.

SAISON CULTURELLE

Spectacles à venir

La saison culturelle 2019-2020, partenariat Flers-agglo et RezzO 61, vous propose :

• 1336 (paroles de Fralibs) :

Théâtre de et avec Philippe Durand.

- Vendredi 13 décembre, 20 h 30, salle Guy Rossolini. Dès 15 ans.



• HAMLET EN 30 MINUTES:

Théâtre, humour par la Cie Bruitquicourt,

- Mardi 14 janvier, 20 h 30, salle Gérard Philipe.



• TERRENOIRE :

Printemps de la chanson,

- Mardi 24 mars – 20 h 30 – Salle Gérard Philipe.



• INTERZONE :

Musique du monde,

- Mardi 26 mai – 20 h 30 – Salle Gérard Philipe.



TARIFS ET RESERVATION

Plein tarif : 10 € / Tarif réduit : 6 €

Panier de saison (4 spectacles au choix) : Plein tarif : 34 € / Tarif réduit : 18 €

Dispositifs Atouts Normandie et Pass+ sont acceptés (voir ci-dessous).

Contact : Médiathèque, Le Grand Turc : 02 33 37 47 67 / bibliotheque@lafertemace.fr

PASS + Flers Agglo :

Pour 10€ d'adhésion (ou 5€ en cumulant avec la carte Atouts Normandie), bénéficiez de 70€ pour vos loisirs.

25 partenaires loisirs sur le territoire de Flers Agglo dont à La Ferté-Macé : le cinéma, la médiathèque, le centre aquatique, la saison culturelle, l'espace culturel du Centre E. Leclerc, le Musée du Jouet

Contacts :

- Office de Tourisme de Flers Agglo - BIT de La Ferté-Macé : 11 rue de la Victoire : 02 33 37 10 97
- Centre Socioculturel de La Ferté-Macé : 14 rue Louis Pasteur : 02 33 14 14 83.

Atouts Normandie

Pour tous les 15 – 25 ans.

Avec la Région Normandie, des aides et des avantages pour étudier, s'engager et s'ouvrir au monde.

Tous les détails sur : www.atouts.normandie.fr



EXPOSITIONS

Salle Jacques Rousseau, Le Grand Turc.

Entrée libre aux horaires de la médiathèque.

Contact :

Médiathèque « La Grande Nouvelle », 02 33 37 47 67.

- Jusqu'au 7 décembre :** Peintures, aquarelles de Carole Hédouin-Leroux
- DU 10 AU 21 DÉCEMBRE :** La faune et la flore, photographies du club de photos de Domfont.
- DU 17 JANVIER AU 15 FÉVRIER :** Sculptures sur bois d'Alain Legros.

AGENDA

DECEMBRE

7 : Cérémonie des sportifs. A 11 h salle Gérard Philipe

13 : Saison culturelle

11 : Marché de Noël - de 14 h à 18 h - EHPAD - Chic des Andaines (Ass. Les amis des personnes âgées)

18 : Marché de Noël, rue d'Hautvie et Place Leclerc de 14 h à 20 h.(UCIA)

JANVIER

9 : Commémoration de la libération des camps nazis. Au cinéma. (CinéFerté)

14 : Saison culturelle

25 : Cérémonie des voeux à la population. A 11 h, salle Gérard Philipe, le Grand Turc

MARS

14 : Course de Printemps (Le Jogging d'Andaine)

15 : Elections municipales (1er tour)

23 : Elections municipales (2ème tour)

24 : Saison culturelle

AVRIL

7 : Repas des Séniors

MAI

17 : Démonstration et portes ouvertes, Club Hydromodélisme Fertois

26 : Saison culturelle.

30 & 31 : Surviv'Orne (Triathlons Flers - La Ferté)

JUIN

6 & 7 : 2ème Foire Expo et Fête du Jeu. Stade Gaston Meillon



du 6 au 21 : Fête foraine à Ferté-Plage

7, 21 et 27 : Démonstration Hydromodélisme Fertois

21 : Fête de la musique

Voir l'agenda sur www.lafertemace.fr

DON DU SANG

De 15h à 19h, au Centre Socioculturel Fertois, rue Pasteur.

28 JANV	31 MARS	26 MAI
28 JUIL	22 SEPT	24 NOV



12 ans au service des fertois...

C'est avec une grande satisfaction que j'ai mené les affaires municipales pendant toutes ces années.

Je remercie les fertois qui m'ont fait confiance en 2008, puis en 2014.

Je souhaitais, par ces quelques photos, partager des moments forts de la vie fertoise qui m'ont particulièrement marqué.

C'est avec sérénité et confiance dans l'avenir, que je passerai la main en mars prochain.

Je vous remercie bien sincèrement
Jacques Dalmont, Maire de La Ferté Macé, Vice-Président de Flers Agglo.



SOCIAL

CENTRE SOCIOCULTUREL FERTOIS

ZONE D'ONDES

Pendant les vacances d'hiver, du 17 au 21 février 2020, une radio s'installe à L'Atelier !

Le temps d'une semaine, les jeunes de 12 ans et plus seront sollicités par le centre socioculturel : ils pourront s'essayer au fonctionnement d'une radio temporaire avec l'association Zone d'Ondes.

De la rédaction des chroniques à la diffusion sur les ondes FM en direct et sur le web, ce sont eux qui seront aux commandes.

Les sujets de la semaine permettront de faire un petit tour de l'Europe, afin de découvrir de nouvelles cultures. Et la vie locale sera également mise en avant, avec la participation des associations et des porteurs d'initiatives.

Suivant la manière dont ils souhaiteront traiter les sujets, les jeunes pourront par exemple mener des interviews ou diffuser des chroniques humoristiques.



Cet exercice donnera l'occasion à l'équipe d'animation d'aborder avec eux le mécanisme des fake news* : les jeunes auront la possibilité d'en inventer, tout en apprenant à se méfier des informations qui circulent dans les divers médias.

Jeunes et Habitants, n'hésitez pas à vous arrêter à L'Atelier et à échanger avec les animateurs Manon et Gaëtan.

L'Atelier se situe à côté de la médiathèque, au 16 rue Saint-Denis.

Les jours d'ouverture : tous les vendredis soirs de 16 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 13 h 30 à 18 h en période scolaire. Et pendant les vacances, de 13 h à 18 h du lundi au vendredi.

*Les "fake news" sont des informations fausses ou truquées relayées sur les réseaux sociaux et par certains médias.

ZOOM SUR L'ATELIER POTERIE

Prendre plaisir à créer de ses propres mains, c'est possible avec l'atelier poterie proposé par le centre socioculturel fertois ! Actuellement situé rue du 14 juillet, l'Atelier poterie sera transféré au 16 rue Pasteur en début d'année. L'atelier poterie est équipé de deux fours et d'un four de potier. Il est conduit par Perrine Lemée qui propose des cours le mercredi pour tous les âges et tous les niveaux :

- Les ados, de 14 h à 16 h, réalisent des pièces adaptées à leur goût personnel
- Les enfants, de 16 h à 17 h 30, développent leur imagination et leur créativité tout en expérimentant la matière
- Les adultes, de 18 h 30 à 20 h 30, créent librement suivant les conseils avisés de Perrine

Nouveauté pour la saison 2019 / 2020

Envie de décorer votre jardin ou votre balcon ou tout simplement de créer vos propres cadeaux en argile ?

Il est possible de s'inscrire sur des cycles de création dont voici le programme :

- **Octobre / novembre** : création de petits champignons tout mignon
- **Décembre** : décos de Noël
- **Janvier / février** : les mangeoires à oiseaux
- **Mars / Avril** : les cloches personnages
- **Mai / juin** : les animaux de la forêt

Infos pratiques : l'argile est fournie pour l'ensemble des créations, les inscriptions sont à l'année ou à la séance : possibilité d'acheter une carte de 10 séances pour l'année 2019 / 2020.

Le Centre Socioculturel propose d'autres activités socioculturelles pour enfants, ados et adultes :

Eric Miller dispense les cours de batterie, synthé, guitare classique, jazz et électrique. **Snejana Briard** assure les cours de piano et **Jean-Yves Botoyéyé**, ceux de saxophone. A partir de mi-décembre, il sera possible de s'inscrire pour des cours de violon.

Les cours d'éveil musical et chant sont assurés par **Manuela Chevalier**, dès 4 ans. Et pour les adultes, **Richard Berry** a en charge les cours de chant choral de la chorale Oléna.

Les cours de danse sont dispensés par **Pauline Leyreloup**, dès 4 ans. En complément de l'atelier poterie, **Franck Karren** donne des cours d'Arts Plastiques pour enfants et adultes.

DISTINCTION chez MANUVIT

Julia Cattin obtient le trophée Usine Nouvelle de la « **Femme Entrepreneure de l'année 2019** ».

Julia Cattin, 30 ans, est PDG de **MANUVIT** - groupe MOMENTUM (sociétés FIMM, MANUVIT et WHIPTRUCK).

C'est Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances qui lui a remis le trophée.

Leader français dans la fabrication de matériel de manutention manuelle ; l'entreprise familiale poursuit sa croissance. Son métier est concepteur, fabricant de solutions de manutention professionnelles. Fort d'un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros, le groupe comprend **2 sites de fabrication en France**, à Joigny dans l'Yonne (89) et à La Ferté-Macé. Le groupe revendique la fabrication française de ses produits notamment au travers de son partenariat avec la French Fab. Une réussite grâce à la fabrication « made in France », le « sur-mesure » et « l'écoute clients » qui sont des valeurs fortes du groupe.



PRATIQUE

Centre SocioCulturel Fertois

14 rue Pasteur

02 33 14 14 83

Fermé du 23 au 27 décembre

PLACE DU MIDI, PLACE CHARLES DE GAULLE

Elle prend le nom de Place du Midi de par sa situation au sud de la ville. Puis, elle se dénomme Place Charles-de-Gaulle suite à la visite « historique » du général en 1960. Cette place pourrait aussi être baptisée Place François Salles, fondateur, en 1820, du tissage éponyme compte tenu de l'empreinte de cette famille sur son environnement.

Cette place où se tient le marché aux chevaux se métamorphose dans la seconde partie du XIXe avec l'apparition de nombreux bâtiments, maisons bourgeoises.

Tout d'abord, il faut imaginer que les champs bordent sa partie sud en 1850. Le premier grand bâtiment édifié en 1852 est celui du Petit Séminaire avec une extension en 1857-58 puis sa chapelle dédiée à Saint-Joseph en 1876. Après diverses vicissitudes, en 1947, s'ouvre un centre d'apprentissage qui connaît un rapide succès puis se crée le lycée.

Principale source de développement économique de ce quartier : fin 1864, les deux frères Salles, Théodore et Clovis ouvrent un important tissage mécanique à cheval sur les communes de La Ferté-Macé et Magny-le-Désert. Il contribuera significativement au développement économique de la ville. La rue du Cruchet partant de la place du Midi vers Méhoudin et passant devant l'usine Salles deviendra Rue des 5 frères Robinet en 1965, en l'honneur de cinq poilus « morts pour la France ». Des maisons acquises par l'entreprise bordent cette rue et sont louées à des ouvriers.

L'essor de ce tissage nécessite la construction de nouveaux bâtiments en 1875 donnant sur la Place du Midi et communiquant avec l'usine en contre-bas : les « Grands bureaux » (comptabilité, bureaux de la direction...), le magasin central de l'usine (stock des pièces de tissus, jusqu'à 5 à 6 000 pièces de 100 mètres de long, réparation des commandes et expéditions), la maison du concierge à droite de la grille l'entrée.

En pleine réussite économique et ascension sociale, Théodore et Clovis quittent la rue de la Barre et font construire respectivement en 1871 et 1876, dans deux styles différents deux belles maisons, donnant sur cette place, baptisées chacune par les Fertois « Château Salles ». Les deux disparaîtront pour laisser place au foyer-résidence Le Val vert et à l'internat du lycée.

Une autre maison donnant place du Midi, propriété de veuve Théodore Salles est construite en 1894, à l'angle entre les rues d'Alençon et de la Barre. Cette grande maison de rapport est réalisée d'après les plans de l'architecte flérien Louis Amiard. En 1927, elle donna un morceau de terrain de cette propriété pour permettre d'élever un grand calvaire face à l'ancien petit séminaire spolié en 1905. C'est le sculpteur fertois Marcel Pierre qui réalise le Christ en pierre d'Euville (Meuse).

Autre construction lié au développement de la ville : l'Octroi et son pont-bascule. En 1876, le conseil municipal décide de construire selon le style des bâtiments de l'usine Salles, cinq bureaux d'octroi (immeuble indépendant et logement des employés). Il existe bien dix poteaux d'octroi qui cernent la ville à partir desquels des droits d'octroi doivent être déclarés. L'objectif de ces bureaux par une présence physique est d'améliorer la surveillance des entrées et sorties des marchandises, notamment la nuit, et faciliter les déclarations des contribuables. Le bureau-central de la place du Midi qui accueille le chef des personnels des octrois, est achevé en 1878.

En 1870, le conseil municipal envisage la distribution d'eau potable dans toute la ville. En dehors des abonnements personnels, 20 bornes fontaines seront installées en 1879, dont une, place du Midi quasiment à l'emplacement du calvaire actuel.

Concernant les deux rues d'Alençon et de la Barre débouchant sur cette place : En 1812, la rue d'Alençon, n'existe pas encore. Elle est nouvellement ouverte en 1854 et ce, pour dégager la rue de la Barre et le centre-ville, une sorte de déviation.

Michel Louvel
(Texte intégral sur www.lafertemace.fr)

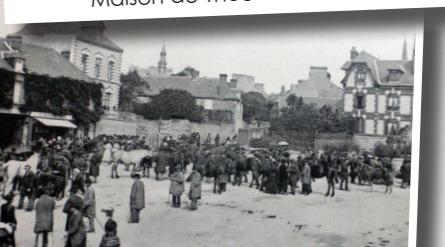
PATRIMOINE



Maison de Clovis Salles



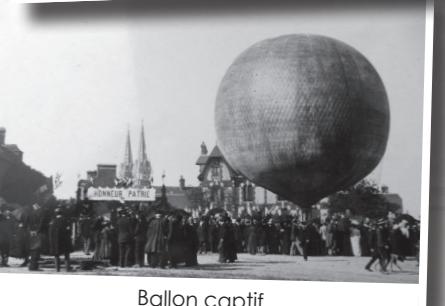
Maison de Théodore Salles



Le marché aux chevaux



Bénédiction du calvaire de Marcel Pierre



Ballon captif

A noter :

Au mois de décembre sortira un ouvrage édité par **Le Pays bas-normand** : La mairie et le musée municipal (département des Beaux-Arts) de La Ferté-Macé par Michel Louvel et Jean-Luc Normand.

RETOUR EN IMAGES



Cyclo Cross à Ferté-Plage



Les Flâneries d'été



Festival La Revoy'ure



Démonstration d'hydromodélisme



Inauguration des pistes cyclables



Thé dansant organisé dans le cadre de la semaine bleue



L'Incendiaire, acte VII

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Petit rappel :

- 01/04/2011 : La Ferté-Macé se retire de la CDC du Pays Fertois,
- 01/01/2013 : La Ferté-Macé crée la CDC « La Ferté/St Michel » avec St Michel des Andaines.
- 12/01/2016 : La Ferté fusionne avec Antoigny pour créer une commune nouvelle dans la plus grande confusion et contre l'avis d'une plus grande majorité de ses habitants refusant de rejoindre Flers Agglo.
- 31/12/2016 : La Ferté-Macé se sépare de St Michel des Andaines qui a fusionné avec Bagnoles début 2016.
- **01/01/2017** : la commune nouvelle LA FERTE-MACE intègre FLERS-AGGLO sans consultation préalable des habitants, sans discussion au conseil municipal.
- 10/10/2019 : nous n'avons pas pu analyser les comptes de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, CLECT.

Population Municipale LA FM :

- 2008 : 6 045 h - 2014 : 5 726 h - 2015 : 5 412 h
- 2016 : 5 262 h + Antoigny : 131
- 2017 : 4 541 h + Antoigny : 127

Naissances domiciliées :

- 2017 : 38 - 2018 : 33

Décès domiciliés :

- 2017 : 86 - 2018 : 113

En moyenne 500 demandeurs d'emplois

inscrits à Pôle Emploi.

- Plus de Police Municipale, plus d'éclairage de nuit en dehors de "l'hyper" centre-ville.
- Un diagnostic de la gendarmerie nationale préconise l'installation de 20 caméras dans la ville "pour rassurer les Fertois, lutter contre l'insécurité". Rien n'a été fait. Il semblerait qu'une subvention ait été accordée ?

Taux d'imposition locaux 2017 reconduits en 2018 :

	2017/2018	2014/2015/2016 (Conseil Municipal 11/4/2016)
• Taxe d'habitation	20.54%	16.69%
• Foncier bâti	16.98%	13.80%
• Foncier non bâti	30.42%	26.57%

Depuis l'intégration à Flers-Agglo, le taux de La Ferté-Macé, pour la fiscalité professionnelle à taux unique, est passé de 23.87 % à **25.59%**, à cette taxe, il faut ajouter pour les entreprises d'au moins 11 salariés, la Taxe Transport 0.7 % de la masse salariale, pour financer le transport en commun, mais, pas de services dans notre commune !

Inquiétudes des habitants de la commune nouvelle :

- La réduction du nombre des professionnels de santé.
- La baisse des activités en centre-ville.
- Le nombre de logements vacants : 622.
- L'état de la voirie, déplorable.

Nous avons maintenu loyalement notre qualité d'opposants.

Une intercommunalité réussie ne peut être qu'une intercommunalité choisie à l'intérieur de son bassin de vie dans les intérêts communs.

Magazine publié par la Ville de La Ferté-Macé – Place de la République – 61600 La Ferté-Macé. **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Jacques Dalmont. **RÉDACTION ET CONCEPTION :** SERVICE COMMUNICATION - Annick Jarry, adjointe au maire, Séverine Gouault, Laurence Martin, Damien Vatinel. **CRÉDIT PHOTOS :** Service Communication, élus, associations, Michel Louvel, Fotolia / Adobe Stock. **ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :** les services, les adjoints et élus municipaux, Michel Louvel. Reproduction, même partielle, interdite. Dépôt légal à parution. ISSN 2606-8788. Tirage 3 500 exemplaires. Imprimé par Imprimerie Compétit Beauregard S.A. La Ferté-Macé - tél. : 02 33 37 08 33. Papier 100% recyclé.